

■ Edito



M. Xavier CRET
Président du C.A.U.E.
des Hautes-Alpes

A lors que le mouvement national des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a passé en 2007 le cap des 30 ans, le CAUE des Hautes-Alpes soufflera en 2009 ses 30 bougies.

En trente ans, il aura connu 4 présidents, puisque après François BENARD, Alain BAYROU et Jean Yves DUSSEYRE, je suis devenu, en 2008, le quatrième président du CAUE des Hautes-Alpes.

Succédant donc à mon ami Jean Yves DUSSEYRE, je souhaite profiter de ce premier éditorial pour le remercier de son engagement et de sa fidélité à notre mouvement depuis de nombreuses années.

Le CAUE a donc atteint aujourd'hui une réelle maturité, qui lui permet de se revendiquer comme un mouvement actif, moderne et plus que jamais utile. La qualité de ses actions et de ses conseils est reconnue, ce qui en fait un acteur incontournable dans la promotion d'une architecture de qualité et d'un urbanisme réfléchi et responsable.

Malgré le contexte de crise actuel, qui tend à freiner certains projets immobiliers, notre département a connu un essor démographique et urbain important ces dernières années. La fréquentation importante des permanences de nos architectes conseils dans les différents secteurs du département en témoigne. Les conseils prodigués gratuitement aux particuliers constituent souvent un préalable essentiel pour une réalisation réussie.

L'intérêt du CAUE ne se limite toutefois pas au conseil aux particuliers, puisque notre organisme a également vocation à conseiller et accompagner les collectivités locales dans leurs projets. Vous trouverez d'ailleurs à l'intérieur de ce bilan d'activité quelques exemples des commandes effectuées par différentes communes du département, et une illustration des principales propositions que nous avons faites.

Ne faisant pas de maîtrise d'œuvre, le CAUE accompagne les collectivités locales dans leur maîtrise d'ouvrage, par la réalisation d'études préalables. Cette restriction est avant tout la garantie de son indépendance, de son impartialité et de son désintéressement, faisant de lui davantage un partenaire qu'un prestataire.

Enfin, l'action culturelle et de promotion d'une architecture et d'un urbanisme durables et de qualité se poursuit, au travers de la réalisation d'expositions, de la participation à des journées de formation et des jurys de concours. En 2008, nous avons par ailleurs assuré la coordination, pour le compte du Conseil Général des Hautes-Alpes, du concours départemental des Villes et Villages Fleuris.

Cette présence sur ces nombreux terrains est le témoin du dynamisme et de l'intérêt du CAUE pour les Hautes-Alpes, mais aussi des valeurs et des ambitions qui le portent. Cette démarche qui a aujourd'hui trente ans demeure plus que jamais nécessaire.